
TIJANI BEN JEMAA : Evin, je pense qu'il faut attendre un petit peu plus. Les gens sont en train d'appeler les autres.

EVIN ERDOĞDU : D'accord.

Il y a Michel qui nous a rejoints sur le canal français.

TIJANI BEN JEMAA : Très bien. Maintenant nous avons Abdeljalil, Michel, Barack et Philip et Beran. Donc nous sommes maintenant six. Et Aziz va nous rejoindre tout de suite. Il est là. Très bien. Donc on va pouvoir commencer.

EVIN ERDOĞDU : Très bien. Bonjour à tous. Bienvenus à cet appel d'AFRALO sur le règlement intérieur. Nous sommes le 24 avril et il est 14 heures. Aujourd'hui, sur cet appel, nous avons Philip Fomba Johnson, Beran Dondeh, Aziz Hilali, Tijani Ben Jemaa, Michel Tchonang, Abdeldjalil Bachar Bong donc. Et en excuse, nous avons Fatimata Seye Sylla et Seun Ojedeji.

Au niveau du personnel, nous avons Gisella Gruber, Silvia Vivanco, et moi-même, Evin Erdoğan. C'est moi qui vais m'occuper de cet appel. Et nos interprètes de français, aujourd'hui, sont Claire et Camilla. Et je vais demander à tout le monde de donner votre nom quand vous prenez la parole, pour les interprètes et pour la transcription. Merci.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Evin. Bonjour à tout le monde. C'est notre deuxième téléconférence depuis qu'on a repris nos travaux concernant la révision de nos principes de fonctionnement d'AFRALO, comme vous avez déjà vu sur la liste.

D'abord, premièrement, est-ce que vous acceptez l'agenda tel qu'il est ? Il est sur votre écran, là. Est-ce que vous pensez qu'il faut modifier l'agenda ? Je ne vois pas de main. Je n'entends personne. Je considère que c'est adopté.

Donc on passe au point suivant qui est les indicateurs de performance. Vous savez très bien que pour les indicateurs de performance, nous les avons déjà adoptés avant qu'on arrête notre travail. Et comme on avait repris la dernière fois, j'ai cru bon de reprendre à partir de ce point-là, bien que ça ait été déjà approuvé. Mais j'ai cru bon de reprendre à partir de là. Et j'ai pensé que c'était juste une lecture et on va passer.

Mais Seun avait fait des remarques, pas uniquement sur ça, parce que Seun avait rejoint le groupe tard. Donc il n'avait pas participé à nos travaux lorsqu'on a parlé du vote pondéré, des performances, etc. Donc hélas certaines remarques sur, entre autres, les indicateurs de performance. Et son point essentiel, c'est que demander aux ALS de faire un rapport sur deux activités tous les six mois est un peu trop pour eux parce qu'ils peuvent ne pas pouvoir organiser deux activités pendant six mois. Deuxièmement, ils peuvent ne pas avoir le temps de faire des rapports aussi fréquemment. Et comme c'est un facteur

déterminant, c'est un facteur qui compte pour l'évaluation, il a peur qu'on va commencer à décertifier la majorité de nos ALS parce qu'ils n'ont pas d'activité sur le tas aussi fréquemment.

J'ai discuté avec lui. Je vais expliquer. Il y avait certaines confusions. J'ai essayé d'expliquer. Il ne s'agit pas d'activités qui sont relatives à l'ICANN. Il peut y avoir des activités qui ne sont pas relatives à l'ICANN et que l'ALS pas sur le terrain. L'ALS doit faire un rapport là-dessus et ça compte. Mais tout de même, ils pensent que quatre rapports par an, c'est trop. Il a peut-être raison. Alors, je pose ça à votre appréciation.

Je veux que vous me disiez, s'il vous plaît, ce que vous pensez de cette question. Est-ce que vous pensez que demander aux ALS de faire quatre rapports sur quatre activités locales, sur le terrain, chez eux, dans le pays, tous les ans, c'est un peu trop ?

MICHEL TCHONANG : Oui c'est trop.

TIJANI BEN JEMAA : Michel dit c'est trop.

MICHEL TCHONANG : Allo.

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Oui Michel.

MICHEL TCHONANG : Oui Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Ce n'est pas toi qui as dit « trop » ?

MICHEL TCHONANG : C'est moi. Oui oui. C'est moi qui ai dit ça. On a d'autres choses à faire. Ce n'est pas évident. Il faudrait qu'on essaie d'être un peu plus souple. Je crois qu'il est passé dans les différentes interventions e-mail, six mois et 12 mois. [Inaudible]. On peut dire par exemple deux activités minimum. Maintenant, si les gens souhaitent plus que ça, c'est déjà pas mal. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Donc toi, tu penses que deux activités par an, et non pas quatre activités par an.

MICHEL TCHONANG : Je ne sais pas ; on peut préciser à côté « minimum ».

TIJANI BEN JEMAA : D'accord. Merci. Aziz.

AZIZ HILALI : Oui Merci. Vous m'entendez ?

TIJANI BEN JEMAA : Je t'entends très bien.

AZIZ HILALI :

Merci. Moi je trouve effectivement que je suis d'accord avec Seun. On sait que les organisations que nous avons, principalement [Inaudible] il faut maximum, en moyenne, une activité par an. Cependant, moi je dirai, si on met d'autres conditions deux conditions qui sont, pour nous en tant qu'AFRALO, qui sont importantes. Pour nous, effectivement, organiser un événement chez soi, il n'y a aucun problème. On peut diminuer. Moi je dirais même une activité par an suffira largement. Et qu'il faut demander aux ALS tout simplement de nous informer de leurs activités. Il y en a beaucoup qui font des activités et ils ne nous en informent pas.

Je vous rappelle qu'on a fait [inaudible] un Spotlight. On demandait aux ALS d'informer la communauté de leurs activités. Moi je dirais, une activité ça ne suffirait pas. Par contre, là où il faut insister, c'est ça qui nous intéresse, nous, en tant qu'AFRALO. C'est de participer activement aux réunions d'AFRALO, aux réunions mensuelles, participer à l'élaboration des politiques lorsqu'il s'agit d'un problème relatif [inaudible]. Lorsqu'il s'agit d'un problème relatif à la région de l'Afrique. Et aussi, aussi et surtout, participer à des groupes de travail. Il nous arrive souvent, quand il y a un travail à faire ou un groupe de travail qui se constitue au sein de l'ALAC et même au sein de l'ICANN où il y a tellement de présence africaine, c'est toujours les mêmes qui travaillent dans les groupes de travail.

Nous voulons que nos ALS participent et je pense que là, il faut insister sur les paramètres que tu appelles, Tijani, les métriques. C'est surtout

ça qu'il faut. Alors, revenons à la question. [Inaudible] Pour les activités, une fois suffit par an.

Merci.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Aziz. Pour ton information, il y a quatre aux éléments d'évaluation. Un, c'est assister aux réunions et aux téléconférences. Deux, c'est participer au groupe de travail, faire des contributions sur une liste. Ça, ça existe. C'est un— c'est le dernier point qui est de faire des rapports sur les activités locales. Si je pense que c'est le côté qui a toujours été oublié ou négligé au sein d'At-Large en général. Parce qu'à mon avis, un rapport sur une activité, c'est une preuve de vie de l'ALS. Il y a des ALS qui ne vivent même plus, qui n'existent que chez nous. Qui ont un représentant ou un président qui est chez nous, mais sur le terrain il n'existe pas. Donc quand on dit que nous, nous représentons les *end-users*, nous mentons. Ce n'est pas vrai dans ce cas-là. C'est que [Inaudible] pourquoi l'ALS est importante ? Pourquoi nous sommes en train de batailler avec cette *review* pour garder les ALS ? Parce que l'ALS, d'abord, c'est une entité reconnue sur place. Et donc ça représente une communauté sur place.

Alors une ALS qui n'a plus de communauté, qui ne fait rien, ne répond pas à ça. Donc dans ce cas-là, on a perdu nos raisons d'être. Donc je répète que le fait de faire des rapports sur les activités locales est très important à mon avis. Je suis d'accord avec vous si vous êtes d'accord, vous, qu'on réduise le nombre d'activités sur lesquelles il faut faire des rapports par an. Seun propose une réunion par an, mais si elle peut aller

jusqu'à deux, Aziz propose un rapport par an. Alors qu'est-ce qu'on décide ? Abdeljalil.

ABDELJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Tijani. Abdeljalil au micro. Donc moi je suis parfaitement d'accord pour qu'on ramène– qu'on exige deux rapports par an. C'est-à-dire chaque six mois un rapport. Mais tout compte fait, c'est-à-dire que les ALS peuvent envoyer au-delà de deux rapports. Mais ce qui est exigé, on peut exiger deux rapports par an. Donc je suis parfaitement d'accord pour faire ça. Et je vous remercie.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Abdeljalil. Donc le chiffre convient de donner c'est le minimum. *At least* ; le minimum. Donc au moins un rapport. Au moins une activité. Au moins deux activités. C'est ça, ce qu'on a dit dans nos métriques.

Maintenant les avis sont partagés. Je veux d'autres points de vue. Je veux entendre Philip. Je veux entendre Beran, Barack. S'il vous plaît.

INTERPRÈTE : Beran demande la parole. Beran dit qu'elle aimerait prendre la parole. Je lui donne la parole, Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui.

BERAN DONDEH : Merci. Je voulais parler de ce qui vient d'être dit. Je pense que deux rapports, c'est tout à fait raisonnable. Un rapport tous les six mois. Donc je suis d'accord avec Abdeljalil sur ce qui vient d'être dit. Deux rapports par an.

INTERPRÈTE : Pastor Peters demande la parole. Est-ce que je peux lui donner la parole ? Pastor Peters demande la parole. Est-ce que je lui donne la parole, Tijani ? Tijani, est-ce que je peux donner la parole à Pastor Peters qui demande la parole ? Tijani, est-ce que vous m'entendez ? C'est l'interprète.

TIJANI BEN JEMAA : Claire, c'est bon. Tu peux passer à Peters.

PASTOR PETERS OSAWARU OMORAGBON : Bonjour à tous. Je n'ai pas de problème concernant le nombre de rapports que les ALS devraient fournir par an, mais mon souci ou mon exigence ou ce que je vous demanderais, c'est que lorsque l'on organise des activités au niveau local, savoir qu'est-ce qui peut être fait par ICANN pour soutenir nos activités dans notre pays. Parce que des fois, on demande un soutien, une aide. Donc j'aimerais savoir qu'est-ce qu'on peut obtenir dans ce sens.

Donc je pense qu'il faut, pour encourager les ALS à participer, organiser des activités, il faudrait mettre des plans en place pour soutenir ses activités. Pas tous, pas tout le temps. Mais offrir quand même un certain soutien au niveau local. Merci. J'ai fini.

INTERPRÈTE : Tijani, je ne vous entends pas. Pastor Peters dit qu'il a fini.

TIJANI BEN JEMAA : Sorry. Tu m'entends maintenant ? Claire ?

INTERPRÈTE : Oui. Oui c'est bon. Je vous entends Tijani. Allez-y. Oui oui. Je vous entends. Allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Peters, pour cette contribution. Et merci à Beran pour sa contribution.

Pour Peters, l'ICANN peut aider les activités locales, les activités sur le terrain, par de toutes petites contributions. Parce que nous avons maintenant, c'est nouveau, nous avons un fonds de 2000 dollars pour toutes les activités. Donc et ça ne peut être que pour des sandwiches par exemple à distribuer aux participants ou l'impression de quelque chose ou quelque chose de très très léger. Il n'y a pas d'argent pour le voyage. Il n'y a pas d'argent pour louer de grandes salles ou pour payer un hôtel ou quelque chose comme ça. Mais il y a un tout petit fonds pour toute la région, pour toute l'Afrique, pour des activités locales. C'est-à-dire pour des sandwiches à distribuer comme j'ai dit, pour, je ne sais pas, imprimer des documents, pour faire de petites choses comme ça.

L'essentiel, c'est que les gens fassent des activités. Et je ne pense pas que ça soit cette contribution qui va augmenter ou diminuer le nombre d'activités. Il faudrait que les gens soient réellement intéressés à faire des activités. Et une ALS qui n'a pas d'activité sur le terrain, c'est une ALS qui n'existe pas. Donc maintenant si je récapitule, j'ai plus de personnes qui sont pour deux activités par an que pour une activité par an. Donc aujourd'hui je vais dire que je vais changer le rapport qui devait être adopté depuis longtemps. Je vais changer ce rapport-là, émettre donc une seule activité tous les six mois. C'est-à-dire deux activités par an. Philip, à toi la parole.

PHILIP FOMBA JOHNSON :

Merci beaucoup. Philip Johnson. En ce qui concerne les indicateurs de performance, je suis d'accord avec deux activités par an.

Et en outre, la réunion mensuelle, la téléconférence mensuelle, est aussi très importante. Donc je ne sais pas ce que vous suggérez pour cela et comment les réunions– comment est-ce qu'on fait pour savoir si les gens participent à la réunion.

En plus, nous sommes les représentants des utilisateurs finaux dans nos communautés, comme vous l'avez dit. Et dans ces rapports, nous devrions être capables d'informer sur ce que nous activités locales étaient pour que les utilisateurs finaux soient au courant de nos activités, pour qu'ils sachent quand est-ce que les réunions des RALO ont lieu.

Donc c'est important aussi de faire ce rapport pour nos activités locales. [Elles doivent être savoir] qu'est-ce qui se fait au niveau local et quels

sont les problèmes que l'on discute de façon à ce qu'elle sache ce qui se fait au niveau d'ICANN et ce qui se fait au niveau de notre région, de notre ALS, de ce que nous faisons comme représentants des utilisateurs finaux dans notre RALO.

INTERPRÈTE : Tijani, Pastor Peters redemande la parole. Tijani, est-ce que vous m'entendez ? Je ne vous entends pas.

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Maintenant, tu peux m'entendre n'est-ce pas ?

INTERPRÈTE : OK. Maintenant je vous entends. Est-ce que je donne la parole à Pastor Peters ?

TIJANI BEN JEMAA : Très bien. Non il faudrait que je réponde à Philip d'abord.

Philip, comme j'avais répondu sur la liste, tu étais secrétaire d'AFRALO et tu sais bien que nous avons un point permanent sur notre agenda qui concerne les activités des ALS. Jusque-là, les ALS ne font pas de rapport parce qu'ils ne font pas d'activités. Alors maintenant que les activités sont devenues condition sine qua non pour leur activité au sein d'ICANN, et donc qu'ils vont être comptés pour la décertification au cas où ils ne sont pas actifs, je pense que les ALS vont faire des activités et vont faire des rapports. Et donc, ça va être résolu de soi. Bien entendu que pendant la réunion mensuelle, il faudrait que les gens fassent des

rapports sur ce qu'ils font. Mais jusque-là, comme je t'avais dit, comme tu le sais, j'étais avec nous, donc j'étais secrétaire, les gens ne font pas de rapport sur leurs activités peut-être parce qu'ils n'ont pas d'activité. Voilà. Maintenant, Pastor Peter.

PASTOR PETERS OSAWARU OMORAGBON : Merci. Merci Tijani. Je pense que je voudrais aussi suggérer que pour essayer d'organiser des activités, les ALS, dans leurs pays, puissent travailler ensemble.

Et Tijani a parlé de ce petit fonds de 2000 dollars à notre disposition. La question est par exemple si nous avons cinq ALS dans un pays, et que toutes les ALS veulent organiser des activités locales différentes et demandent toutes un financement de 2000 dollars. Est-ce qu'elles vont toutes obtenir ce financement ? Ce qui m'étonnerait.

Et pour obtenir des financements, si ces ALS pouvaient travailler ensemble comme groupe dans un pays, cela permettrait d'augmenter la visibilité d'ICANN parce que les ALS s'engageraient à travailler ensemble. Donc ce que je veux dire ici c'est qu'il y a un besoin de la part du secrétariat de réunir, d'avertir toutes les ALS qui existent dans différents pays, de savoir combien d'ALS il y a au Nigéria par exemple. D'avoir les noms et les numéros de contact de toutes ces ALS. Et d'essayer de voir si nous pouvons travailler ensemble. Et c'est la même chose pour tous les pays.

Et puis si nos ALS peuvent organiser des activités ensemble, elles peuvent aussi promouvoir le programme d'ICANN. Donc je crois que c'est très utile d'établir aussi ce système pour renforcer ICANN et son

rôle au niveau du pays et au niveau de la région et peut-être organiser un forum. Les RALO sont des organismes régionaux. Mais si les ALS des pays pouvaient travailler ensemble, se réunir, être en contact les unes avec les autres, ce serait très utile. C'est une suggestion.

Et puis je voudrais demander à Tijani. Je sais que dans le passé j'étais le vice-président de ce groupe de travail. Je voudrais savoir si je suis toujours le vice-président de ce groupe de travail aussi c'est quelqu'un d'autre qui assume cette position. Merci. J'ai fini.

TIJANI BEN JEMAA :

Bien. S'il te plaît, Peters, on va rester dans la question parce que nous avons aujourd'hui trois questions à traiter. La première, c'est les indicateurs de performance. Et il faudrait que l'on reste dans les indicateurs de performance, parce que là, on a perdu la moitié du temps. On n'a pas encore attaqué les deux autres questions. Et cette question est supposée être déjà approuvée. On est revenu dessus parce que Seun avait soulevé un point. Donc si on reste dans ce point-là s'il vous plaît. Les deux autres mains levées, s'il vous plaît, restez dans ce sujet-là parce qu'il faudrait que je passe aux autres points.

Alors je commence par je ne sais pas qui est le premier ; Abdeljalil ou Aziz. Qu'est le premier ? Je ne sais pas.

AZIZ HILALI :

Aziz.

TIJANI BEN JEMAA :

Alors, Aziz vas-y.

AZIZ HILALI : En effet, Tijani, justement je voulais dire qu'on est un peu sortis du sujet. [Inaudible] pour décider des paramètres et des critères, et on ne devrait pas discuter de ce genre de discussion. Je demande aux personnes d'être présentes aux réunions d'AFRALO mensuelles auxquelles on décide tout ça. Donc s'il vous plaît, restons dans le sujet.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Aziz. Abdeljalil.

ABDELJALIL BACHAR BONG : Merci Tijani. Moi, c'est Abdeljalil au micro. Moi je suggère qu'on organise un Webinaire, c'est-à-dire pour les ALS. Comment c'est-à-dire mettre les rapports. Comment éditer les wikis parce qu'il y a des gens qui ne savent même pas ça. Donc ça nous permettra de diminuer un peu du temps. Et aussi au niveau des téléconférences mensuelles d'AFRALO, il faut donner plus de temps aux ALS de partager leurs activités, etc. Donc c'est ça, ce que je suggère je vous remercie.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Bachar, et je te demande–

AZIZ HILALI : Je peux répondre à Abdeljalil s'il te plaît ?

TIJANI BEN JEMAA : Non non. Attends. Non non non. S'il te plaît. Je te demande s'il te plaît d'écrire un mail en ce sens sur un sujet qui n'a rien à voir avec les performances.

Je passe maintenant à la décertification. On est vraiment trop en retard. Il faudrait qu'on aille plus— qu'on avance.

Est-ce que vous avez lu le wiki de la décertification ? Est-ce que tout le monde a lu ça ? C'est important parce que là j'ai essayé de mettre des choses. Alors décertification. Voilà. Est-ce que tout le monde a lu ça ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Oui, Tijani. Moi j'ai lu ça [Inaudible].

TIJANI BEN JEMAA : OK bon. Voilà. Je ne vois aucune main levée. Il n'y a que Baudoin qui vient de parler. Et je crois que c'est Baudoin. Je ne suis pas sûr, mais je pense que c'est Baudoin. [Inaudible] C'est Baudoin. Voilà c'est ça. Donc je vais vous lire un petit peu ce que j'ai écrit, comme ça, vous me dites s'il faudrait qu'on avance. Parce que sinon, si on va rester comme ça, on ne va pas finir ; l'assemblée générale arrive à pas de géant. Et nous, nous n'avancons pas beaucoup.

Alors, j'avais écrit la semaine dernière, alors j'écris en anglais et je ne sais pas comment je vais faire, là. Quelles sont les raisons de la décertification. Nous avons des ALS qui étaient silencieuses pendant très longtemps. Voici les candidats à la décertification. Premièrement, l'ALS qui est en hibernation ou qui n'existe plus. Deuxièmement, une ALS qui n'est plus intéressée par le travail d'AFRALO. Donc c'est le genre

d'ALS qui sera à décertifier. Pour votre information, NARALO et APRALO ont déjà proposé à ALAC des ALS à décertifier, et certaines ont été décertifiées.

Alors, j'ai proposé dans le wiki quelques paramètres pour la décertification. Alors j'ai dit que si une qui est dans l'état de *stand-by*; dans les paramètres, les critères de performance, il y a un état qui s'appelle *stand-by*. Si une ALS est en état de *stand-by* pour une année, pour toute une année, et qu'il n'a pas donné de raisons valables pour cette situation, eh bien, c'est ALS devrait être considéré pour la décertification.

J'ai aussi dit qu'avant de procéder à la décertification, le président du RALO, ou une autre personne désignée pour cela, devrait officiellement prendre contact avec les représentants de l'ALS pour un dernier essai de les ramener aux activités du RALO.

J'ai aussi dit que si six mois après [inaudible], l'ALS ne s'est pas améliorée, s'il n'a pas donné de raison convaincante pour son silence, eh bien le RALO devrait procéder, devrait entamer la procédure de décertification.

J'ai aussi dit que tout ce que j'ai dit là, tout ce que je dis pour les ALS, c'est valable pour les membres individuels.

Alors j'ai aussi proposé un processus. Alors le processus est un peu ce que j'ai dit, mais c'est un peu plus ordonné, quoi. Donc une ALS en état de *stand-by* est contactée dès qu'elle arrive en état de *stand-by*, elle est contactée par le président du RALO pour comprendre pourquoi elle est inactive. Et pendant cette année, elle reste en contact ou en interaction

avec le président du RALO pour essayer de la ramener donc aux activités du RALO. Si en dépit de ces efforts, l'ALS n'a pas donné un signe d'amélioration, il faudrait qu'on lui envoie un avertissement final lui informant que la décertification va avoir lieu dans six mois si aucune amélioration n'a été perçue. Et donc si je peux résumer ça. Une ALS arrive en *stand-by*, à l'état de *stand-by*, va rester une année en interaction avec le président du RALO pour essayer de comprendre les raisons de son inactivité, pour qu'on essaie de la ramener aux activités, etc. pendant toute une année. Je crois qu'une année c'est quand même assez long. Et si en dépit de tous ces efforts, il n'y a pas d'amélioration, l'ALS sera décertifiée dans six mois. Voilà ce que j'ai écrit dans mon wiki. Je veux avoir votre réaction.

Alors qui veut parler ? Est-ce que vous pensez que cette proposition pourrait voler ? Est-ce qu'elle est acceptable ? Donc personne ? Je ne vois aucune main. Est-ce que je peux dire que le silence, ça veut dire que vous êtes d'accord ? Alors si vous êtes d'accord, faites un signe vert. Voilà. C'est bon. Aziz a fait un signe vert. Qui d'autre est d'accord avec ce que j'ai fait ? Ah ! Je vois Abdeljalil. Vas-y, Abdeljalil, parle. Abdeljalil ?

AZIZ HILALI :

Abdeljalil est peut-être en muet.

TIJANI BEN JEMAA :

Je ne t'entends pas. Ah d'accord. Non non. Il a mis un « *green tick* » c'est bon. Alors les autres ? Est-ce que vous êtes d'accord ? Est-ce que vous avez un avis différent ? C'est à discuter maintenant. La prochaine

fois, ça sera la dernière lecture. Donc c'est aujourd'hui qu'il faut discuter.

INTERPRÈTE : Pardon, Tijani. Pastor Peters demande la parole sur le canal anglais.

TIJANI BEN JEMAA : OK. Alors Pastor Peters, tu as la parole. Mais s'il te plaît, parle sur ce sujet-là. Ne parle pas sur un autre sujet s'il te plaît. Vas-y.

PASTOR PETERS OSAWARU OMORAGBON : Bien. Oui. Je soutiens cette proposition.

TIJANI BEN JEMAA : Oui.

PASTOR PETERS OSAWARU OMORAGBON : Donc oui. Je suis pour. Je suis d'accord.

TIJANI BEN JEMAA : Ah d'accord. Très bien. Merci. Pastor Peters, Abdeljalil et Aziz sont d'accord. Aziz, tu as la parole.

AZIZ HILALI : Oui. Merci Tijani. C'est Aziz qui reprend la parole. Je voudrais juste signaler que ce sont des propositions que fait notre groupe de travail qui est présidé par Tijani, et que nous allons profiter de la présence de 46 ALS pour éventuellement valider ces décisions-là lors de l'assemblée

générale [Inaudible] qui ne sont pas présents dans ce groupe de travail [Inaudible] certaines décisions qu'on aurait prises en tant que groupe de travail.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Aziz. Je demande au staff d'envoyer un mail à tous les membres du groupe leur demandant de s'il vous plaît aller sur le wiki et lire donc ce que nous avons proposé et donner leur point de vue sur la liste pour que la prochaine fois, ça soit la dernière lecture pour approbation.

[Inaudible] OK. Aucune autre remarque concernant la décertification ? Je peux passer au point suivant qui est le quorum ?

Je ne vois pas. Personne ne lève sa main. Très bien. Alors on passe au troisième point, et ce point-là c'est juste pour si vous voulez ; je fais aussi des propositions sur le wiki. J'espère que vous l'avez lu.

Alors [inaudible].

Alors concernant le quorum, finalement je n'ai pas donné beaucoup de choses. Il y a juste le fait que le quorum tel qu'il est maintenant dans nos principes de fonctionnement dire que pour qu'une réunion puisse délibérer d'une manière valable, il faudrait qu'il y ait le tiers des ALS présentes, ou sept ALS présentes. Bien sûr, quand on n'avait que 18 ALS c'est logique. Maintenant que nous avons 52, je pense que ce n'est pas logique. Je pense qu'il faudrait qu'on reste au tiers et ne pas— et enlever les sept. Parce que, maintenant, sept ce n'est pas— une réunion à cette personne ne peut pas délibérer valablement. Elle peut discuter bien sûr.

On peut discuter même à deux. Mais l'essentiel, c'est que ces discussions n'ont aucune légitimité si vous voulez.

Ça, c'est le premier point. Le deuxième point [inaudible]. Oui. Bon. Pour la prise de décision, pour le vote, dans les règles actuelles, c'est 50 %. C'est la majorité. Donc je pense qu'il faut aussi reconduire cette majorité. Il faut laisser comme ça. À mon avis, ce que nous avons actuellement dans nos principes est valable à part le fait que pour la réunion, pour qu'elle soit valide, cette personne pourrait suffire. Ça, il faudrait qu'on l'enlève. Le reste, je n'ai pas fait d'autre proposition parce que je pense que c'est bon. Ce que nous avons maintenant c'est bon. Alors qu'en pensez-vous ? S'il vous plaît. Oui. Aziz. Commence.

AZIZ HILALI :

Merci Tijani. Moi j'ai une question à te poser Tijani, parce que comme tu le sais, la question du quorum pose énormément de problèmes au niveau d'AFRALO pour la simple raison qu'on sait très bien ; beaucoup d'ALS sont complètement en hibernation, pratiquement la majorité [inaudible] et les gens ne réagissent que lorsqu'on leur propose des voyages. Pour être très franc. Et on a eu des difficultés pour les votes, pour les élections, et même quand il s'agit d'une discussion sur un sujet important au sein de l'ALAC, au sein de l'ICANN, ou lorsque l'on demande aux ALS de voter il faut vraiment insister. Des fois on utilise le téléphone pour appeler les gens et leur dire attention il y a un mail important. Donc moi je voudrais proposer dans cette affaire-là [inaudible] des garanties ou des secours qui s'appliquent dans toutes les règles démocratiques. Dans le cas où on n'atteint pas les deux tiers pour les réunions comme décision, ou en cas de vote, dire que– décider une

période qui par exemple, je vous donne un exemple pour que ça soit clair, les élections ou un vote. Lorsqu'il y a un vote. [Inaudible] le vote si à la date limite on se rend compte qu'on n'a pas dépassé les 50 %. On relance le vote une deuxième fois et dans ce cas, quel que soit le quorum, on va l'accepter. On ne doit pas attendre à chaque fois [inaudible] pour les réunions. Et s'il y a l'un tiers, si l'un tiers n'est pas [inaudible] on déclenche une réunion une semaine après [inaudible] quel que soit le nombre de participants, les décisions seraient valides. J'ai terminé.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Aziz. Je ne partage pas parfaitement ton point de vue pour des raisons, disons, de légitimité. Je veux que tu— ce que nous avons maintenant, c'est ça. Donc on ne va pas changer ce que nous avons pour être hors de ça. [Inaudible]

AZIZ HILALI :

[Inaudible] on est en train de changer.

TIJANI BEN JEMAA :

Une seconde. Pour améliorer. Moi je veux changer pour améliorer, pas pour rendre les décisions prises à trois personnes. C'est ça le problème. Voilà ce que je propose. Ce que je propose c'est qu'il faudrait — nous avons vécu comme ça pendant je ne sais combien d'années. Si on peut attendre une année, parce qu'au bout d'une année, on va voir certaines ALS qui vont être décertifiées avec les règles que nous sommes en train de mettre en place. Avec les règles que nous sommes en train de mettre en place maintenant, au bout d'une année, les ALS qui sont dormantes,

qui n'existent pas ou qui ne sont pas actives, vont être décertifiées. Et donc nous allons–

Baudouin, tu parles dans le micro. S'il te plaît, ferme ton micro. Baudouin, ferme ton micro s'il te plaît. Donc–

Si tu veux parler dans la réunion, tu demandes la parole et je te la donne. Il n'y a pas de problème. Mais parler en même temps que moi, ça n'avance à rien.

Donc je dis que dans une année nous allons avoir une situation différente, puisqu'on va commencer à avoir des ALS décertifiées. Et je pense que les ALS, à partir de l'assemblée générale de Johannesburg seront plus actives parce que vous savez qu'il va y avoir dans le futur une décertification pour ceux qui ne participent pas.

Donc Aziz, si tu permets, on va garder ce que nous avons. Mais on va attendre une année et après les choses vont être meilleures.

AZIZ HILALI : Est-ce que je peux poser une question ?

TIJANI BEN JEMAA : Pose une question s'il te plaît.

AZIZ HILALI : [Inaudible] besoin, s'il te plaît, ton micro est ouvert et tu es en train de parler à quelqu'un. Est-ce que tu peux fermer ton micro s'il te plaît, Baudouin ?

[BAUDOIN] : Je ne savais pas que j'étais connecté moi.

TIJANI BEN JEMAA : Tu es connecté. On t'entend très bien. Baudouin, tu es en train de parler et on t'entend.

[BAUDOIN] : Non. Je ne parlais pas moi je vous ai dit je ne parlais pas.

TIJANI BEN JEMAA : Mais– Ah bon. Ce n'est pas toi qui parles ? Qui c'est qui parle alors ? Alors il y a quelqu'un qui parle et ça semble être de chez toi. C'est pour cela qu'on a dit ça. Alors si tu ne parles pas, c'est bon. Tu nous excuses.

[BAUDOIN] : [Inaudible] moi je ne parle pas.

TIJANI BEN JEMAA : Vas-y Aziz. OK. Vas-y Aziz.

AZIZ HILALI : Moi, si on se trouve – c'est Aziz qui reprend la parole – si on se trouve devant le cas où même si on refait le vote, on n'a toujours pas 50 % on est bloqué dans l'avancement. Expliquez ce que dit le règlement parce que moi, de ce côté-là, je ne sais pas. Quand on est devant un vote, on arrive au résultat, le délai est passé et on n'a pas 50 %. Qu'est-ce qu'on

fait dans ce cas ? Actuellement, dans les règles actuelles, qu'est-ce qu'il y a de prévu ?

TIJANI BEN JEMAA :

Il n'y a rien. Il n'y a rien qui résout cette situation. Et nous avons de la chance parce qu'on n'a jamais fait de vote à part une seule fois, je crois, ou deux fois. On a voté deux fois ; une fois pour le secrétaire, la dernière fois, et une fois pour la pétition de Sébastien qui n'est pas passée. C'est tout. Et pendant tout le long de la vie d'AFRALO, c'était toujours par consensus.

AZIZ HILALI :

Et une fois pour les règles de la révision d'ALAC.

TIJANI BEN JEMAA :

Pour les règles de la révision d'ALAC ? Oui. Oui, mais on a eu le quorum.

AZIZ HILALI :

Oui, mais après que moi j'ai écrit personnellement à certains des ALS. [Inaudible] on est dans un cas où on est bloqué, il faut bien prévoir [inaudible]. Silvia, s'il vous plaît, est-ce qu'on peut voir qui c'est qui fait du bruit dans son micro et le mettre en muet s'il vous plaît, Silvia ?

Donc je répète, on est dans une situation où il faut absolument qu'on fasse passer une chose, un vote, soit par oui, soit par non. Et on n'atteint pas les 50 %. On sera bloqué. La plupart des règles mêmes des Conseils d'administration des grandes entreprises, au cas où le quorum n'est pas atteint, on décide une date ultérieure une semaine après, et

on décide, quel que soit le nombre des personnes présentes. Il faudrait absolument ajouter ça sinon on pourrait se trouver devant une situation, je répète, où on est bloqué. Il faut absolument qu'on mette ça comme règle.

TIJANI BEN JEMAA :

OK. Aziz, si tu veux, on va mettre pour quand on a une décision à prendre et si on n'arrive pas à avoir le quorum, on refait le vote dans 15 jours ou une semaine et on prendra la majorité quel que soit le nombre de participants. D'accord. On va éditer ça.

Pastor Peters veut parler. Pastor Peters ?

INTERPRÈTE :

[Inaudible]. Pardon, Tijani. C'est Pastor Peters au micro. Il y a une musique en ce moment. D'accord. Voilà. La boîte vocale a disparu.

PASTOR PETERS OSAWARU OMORAGBON :

Voici ce que je pense. Je pense que pour le quorum, la moitié des membres est suffisante pour la manière dont on fonctionne. Mais si on n'a pas suffisamment de membres ayant voté, il faudrait que l'on ait des règles qui nous permettent d'avancer. Donc si on n'a pas le quorum suffisant, on devrait pouvoir avoir un processus qui nous permette de prendre une décision. Parce que si dans notre règlement, nous n'allons pas suivre un tiers des membres comme quantité pour le quorum par exemple, il sera très difficile d'avancer. Donc si nous voulons changer cela, et que nous n'atteignons pas le quorum, il faudrait que l'on prenne la décision de la majorité comme étant une

décision valide, parce qu'il n'est pas toujours facile d'avoir le quorum nécessaire comme on l'a déjà vu. Ça dépend, en réalité.

Et si on envoie, par exemple, un mail sur une question particulière, et qu'il faut que l'on prenne une décision sur une question particulière, il faudra que l'on communique d'abord la question sur un mail à tous les membres pour voir si les membres du groupe souhaitent que l'on traite la question. Si c'est le cas, il faudra établir un quorum si c'est une question d'intérêt de la majorité du groupe. Mais je pense que ce serait la procédure à suivre pour AFRALO. C'est ce que je pense en tout cas en matière de quorum. Merci.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Pastor Peters. C'est justement ce qu'Aziz vient de proposer aussi. Donc tu es sur la même longueur d'onde qu'Aziz. On va ajouter donc un article pour dire qu'au cas où on ne peut pas atteindre le quorum pendant la période de vote, on peut relancer le vote est prendre la majorité quelle que soit le nombre de votants. D'accord. OK.

Il nous reste trois minutes. Je vous remercie pour cette discussion.

Alors, concernant la décertification, la prochaine fois ça va être la dernière lecture. On a pris donc les avis de tout le monde. Je demande au staff d'écrire donc à tous les membres du groupe pour leur dire de lire le wiki de la décertification et du quorum. Et la prochaine fois, ce sera la dernière lecture. Alors, leur demander aussi dans le mail, demander aux gens, donc, de faire des remarques sur la liste pour que l'on puisse mettre à jour donc la proposition. Et la prochaine fois, ce

sera la dernière lecture. J'espère qu'on va l'adopter la prochaine fois. Et l'on passe à la question d'après.

Concernant donc le quorum, c'est la première proposition aujourd'hui, nous en avons parlé. La prochaine fois, vous allez avoir de plus consistant, mais avec les données que vous venez de donner là. C'est-à-dire qu'on va ajouter un élément si vous voulez de quorum pour un deuxième jour et avec les gens qui participent seulement. Et puis voilà. Et la prochaine fois, on va le discuter un peu plus. Ça sera la première lecture, la prochaine fois. Et j'espère que ça va être vite fait.

Je vous remercie tous. Je remercie les interprètes, notre staff, Gisella et Evin et Silvia. Et je vous remercie tous pour avoir participé à ce call. Ce call est maintenant donc fini. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]